

## DÉCISION 178 / 2024

### RELATIVE A UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX EN LIEN AVEC LE PROGRAMME GLOBAL DE RESTAURATION ET DE RENATURATION DU RUISSEAU DE MONTVAUX ET SES AFFLUENTS

Nous soussignée, Anne FRITSCH-RENARD, 16<sup>ème</sup> Vice-Présidente de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020, par lequel Madame Anne FRITSCH-RENARD, Vice-Présidente déléguée "Stratégie métropolitaine" a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour signer les actes et courriers dans ce domaine,

CONSIDERANT l'éligibilité de l'opération précitée aux dispositifs « Milieux naturels : préservation et restauration des milieux naturels et de la biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et « Restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques » de la Région Grand Est,

#### DÉCIDONS :

De solliciter au titre des dispositifs précités et sur la base d'un projet estimé à 232 837.58 € HT, conformément au plan de financement prévisionnel annexé à la présente décision :

- une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse au taux de 60 %, soit 139 702.55 €,
- une subvention de la Région Grand Est au taux de 20 %, soit 46 567.52 €.

Fait à Metz, le **18 AVR. 2024**



Pour le Président  
La Vice-Présidente déléguée



Anne FRITSCH-RENARD  
Adjointe au Maire de Metz

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20240418-Decis178-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - Travaux en lien avec le programme global de renaturation du ruisseau de Montvaux et ses affluents

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	Taux
Travaux de renaturation du ruisseau (chiffrage PRO)	211 387,58 €	253 665,10 €	Aides publiques : Agence de l'Eau Rhin Meuse	139 702,55 €	60,00%
Pêche de sauvegarde (devis Dubost)	1 450,00 €	1 740,00 €	Région Grand Est	46 567,52 €	20,00%
Divers/imprévus	20 000,00 €	24 000,00 €			
			AUTOFINANCEMENT Fonds Propres	46 567,52 €	20,00%
<b>TOTAUX</b>	<b>232 837,58 €</b>	279 405,10 €		<b>232 837,58 €</b>	<b>100%</b>